

# Nuits Archéo 2012

## Appel à candidature

**Maître d'œuvre** : Département de la Charente

Les « Nuits Archéo » sont un temps fort de la période estivale. Ces soirées visent à promouvoir le patrimoine charentais grâce à des événements culturels. En 2011, les trois soirées organisées ont accueillies près de 2500 personnes.

**Objectifs :**

En 2012, le Département souhaite à nouveau proposer des **spectacles professionnels autour de la thématique du feu**, sur des sites archéologiques charentais. Ces soirées sont organisées pendant l'été entre le 15 juillet et le 15 août.

Il s'agit notamment d'investir deux lieux majeurs de la civilisation gallo-romaine en Charente: le théâtre des Bouchauds à Saint-Cybardeaux et les thermes à Chassenon, sites propriétés du Conseil général.

De plus, un troisième site sera animé le long du fleuve Charente, dans le cadre de la valorisation de la voie d'eau Angoulême-Cognac.

**Cibles** : tout public

**Communication mise en œuvre par le Département :**

- une campagne de communication générique « Nuits Archéo » comprenant : programmes (flyers), affiches, cartons d'invitations, ...
- un plan média : insertion des dates dans la brochure départementale *Voyage au cœur du temps*, mise en ligne sur le site du Département [www.cg16.fr](http://www.cg16.fr) et sur les sites Internet de nos partenaires (Charente Tourisme, Offices de Tourisme, CNAR, porteurs de projets...), insertions presse, annonces radio.

**Pièces à fournir :**

- présentation de la compagnie, adresse du siège social, structure juridique, n°de licence d'entrepreneur de spectacle ;
- description du spectacle et fiche technique ;
- coût d'une représentation, technique comprise (son, lumière) ;
- frais de déplacement et de défraiement ;
- si possible présentation multimédia du spectacle, photos, ...

**Sélection :**

Le Département ne retiendra que les compagnies professionnelles. Le choix des projets tiendra compte de leur originalité (notamment par la capacité à mêler plusieurs formes artistiques), de la qualité artistique du spectacle et de l'adaptation aux sites. La durée des spectacles doit se situer entre 45min et 1h.

**Candidature :**

La date limite pour l'envoi des candidatures est fixée au **5 janvier 2012**, à l'adresse ci-dessous :

**Département de la Charente  
Service Patrimoine Historique (DADD)  
31 boulevard Emile Roux  
16917 Angoulême Cedex 9**

**Contact :**

Service patrimoine historique : 05 45 90 74 32.

